


LÉGENDE

- Arrêt de correspondance
- Secteur desservi en Transport à la demande
- Agence commerciale
- Point d'information et de vente Stac
- Vélostation
- Parking en ouvrage
- Parking Relais
- Abri vélo sécurisé
- Gare SNCF
- Gare routière
- Mairie ou administration
- Parc d'activités économiques

HORAIRES

 Valables du 3 septembre 2018
 au 7 juillet 2019

DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES

								50	50	50	50	50
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE	6:34	6:56	7:19	7:42	8:07	8:29	9:02					
RAGÈS	6:40	7:02	7:25	7:48	8:13	8:35	9:08					
SERVENNAZ	6:45	7:07	7:30	7:53	8:18	8:40	9:13					
RUTTET	6:47	7:09	7:32	7:55	8:20	8:42	9:15					
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE	6:53	7:15	7:38	8:01	8:26	8:48	9:21	9:50	11:13	12:59	13:55	15:43

50 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-contre)

Tous les départs sont en correspondance avec la ligne Chrono B à l'arrêt «Parc Relais Maison Brûlée»

LE SAMEDI TOUTE L'ANNÉE

	50	50	50	50	50	50	50
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE							
RAGÈS							
SERVENNAZ							
RUTTET							
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE	7:55	9:19	10:43	12:19	13:41	15:19	16:55

50 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-contre)

Tous les départs sont en correspondance avec la ligne Chrono B à l'arrêt «Parc Relais Maison Brûlée»

TAD, Mode d'emploi

- 1° **Identifiez l'horaire** d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter
 - 2° **Contactez la centrale de réservation au 04 79 68 73 73** du lundi au vendredi de 8h à 19h ou **connectez-vous sur www.bus-stac.fr**
 - Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 19h si l'arrivée a lieu avant 10h
 - Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
 - Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS
 - 3° **Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue**
 - Tous les titres Stac sont acceptés à bord
- Annulation d'un trajet par téléphone :**
- La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
 - 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h



HORAIRES

Valables du 3 septembre 2018
au 7 juillet 2019

DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES SCOLAIRES

	50	50	mu	50									
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE B	10:37	11:49	12:40	14:03	15:56	16:20	16:46	17:09	17:33	17:56	18:18	18:40	
RUTTET			12:46		16:02	16:26	16:52	17:15	17:39	18:02	18:24	18:46	
SERVENNAZ			12:48		16:04	16:28	16:54	17:17	17:41	18:04	18:26	18:48	
RAGÈS			12:53		16:09	16:33	16:59	17:22	17:46	18:09	18:31	18:53	
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE B			12:59		16:15	16:39	17:05	17:28	17:52	18:15	18:37	18:59	

50 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-contre)

Tous les départs sont en correspondance avec la ligne Chrono B à l'arrêt «Parc Relais Maison Brûlée»

mu mercredi uniquement en période scolaire

LE SAMEDI TOUTE L'ANNÉE

	50	50	50	50	50	50	50
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE B	8:41	10:04	11:41	13:06	14:42	16:20	17:56
RUTTET							
SERVENNAZ							
RAGÈS							
PARC RELAIS MAISON BRÛLÉE B							

50 Service réalisé en transport à la demande (voir mode d'emploi ci-contre)

Tous les départs sont en correspondance avec la ligne Chrono B à l'arrêt «Parc Relais Maison Brûlée»

TAD, Mode d'emploi

- 1° **Identifiez l'horaire** d'arrivée et/ou de départ que vous souhaitez emprunter
- 2° **Contactez la centrale de réservation au 04 79 68 73 73** du lundi au vendredi de 8h à 19h ou **connectez-vous sur www.bus-stac.fr**
 - Réservation jusqu'à 2 heures avant le déplacement ou la veille avant 19h si l'arrivée a lieu avant 10h
 - Possibilité de réserver jusqu'à 1 mois à l'avance !
 - Confirmation de votre heure de prise en charge 2 heures avant par mail ou SMS
- 3° **Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure prévue**
 - Tous les titres Stac sont acceptés à bord

Annulation d'un trajet par téléphone :

- La veille avant 19h pour les trajets prévus avant 10h (ou le samedi pour le lundi)
- 2 heures avant le départ prévu pour les trajets après 10h